

CRESSY SUR SOMME

Compte-rendu de Conseil Municipal

Séance du 9 Novembre 2015

Président : M. RAULO Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme VIARD Sandrine

Présents : Mmes DUMAGNY Sandrine- MELIS Greet- PERRIN Christine- VIARD Sandrine.
MM . RAULO Jean-Pierre-BOUILLER Jean-Paul- CHANDIOUX Sylvain- DEGOUZEL Guy -
GOUNEAU Didier -LACOMBRE Thierry - SOTTY Bertrand.

Absents : néant

1°- Travaux de la Maison Bourgogne : Le Conseil Municipal procède à l'ouverture des plis. 17 entreprises ont répondu à l'appel d'offres et ont formulé 19 propositions sur les 8 lots concernés. M. GODRON, maître d'œuvre est chargé par le Conseil Municipal, de faire un comparatif qui lui sera soumis lors d'une réunion spéciale prévue le 20 novembre prochain à 18 h. Au cours de cette réunion, le conseil municipal choisira les entreprises retenues.

2°- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Conseil Municipal accepte par délibération de participer au plan local d'urbanisme intercommunal que la Communauté de Communes Entre Somme et Loire mettra en place.

3°- Travaux du SYDESL.

Le Conseil accepte la proposition de base formulée par le SYDESL sur le projet d'éclairage public. La contribution de la commune s'élèvera à 4.800 € Par ailleurs le Conseil accepte de participer à l'opération d'enfouissement des réseaux de télécommunication à hauteur de 50 % . La part de la commune s'élève à 9.500 € .

Dans un souci d'économie, le Conseil souhaite ajuster les horaires de l'éclairage public, qui sera arrêté chaque jour à partir de 22 H et qui reprendra le matin à 7 H.

4°- Serre intercommunale

Les 2 communes (Issy-l' Evêque et Cressy-s-Somme) ne partageant plus d'agent communal pour la préparation du fleurissement, le maintien de la serre intercommunale n'est plus pertinent. En conséquence, le Conseil Municipal souhaite mettre fin à la convention qui liait les 2 communes. Il charge le Maire de prendre les dispositions nécessaires auprès de la commune d' Issy-l' Evêque pour définir les modalités d'exécution de cette décision.

5°- Règles d'attribution sur l'octroi des concessions au cimetière

Pour tenir compte de l'impossibilité d'extension du cimetière, le conseil municipal définit les règles suivantes pour pouvoir bénéficier d'une concession : habiter la commune ou y être propriétaire .

6°- Devis électricité

Afin d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité du système électrique de la salle communale et de ses extérieurs , le conseil accepte le devis proposé par la société C.E.M.H.E.F. de Beaulon (03).

7°- Elections Régionales

Le Conseil Municipal a établi un planning pour tenir le bureau de vote des élections régionales qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015.

8°- Employés communaux

Le contrat de Béatrice LACOMBRE , agent technique , arrive à son terme le 31 décembre 2015. Le conseil municipal décide de la recruter comme agent communal territorial à compter du 1° Janvier 2016 . Elle sera stagiaire pendant un an.

Le contrat CAE de Jean-Baptiste DAVAL arrivant à échéance au 11 janvier 2016 , le conseil municipal décide de le reconduire pour une année supplémentaire.

9°- Le conseil municipal prévoit une décision modificative au budget 2015 pour permettre le paiement d' une facture informatique.

10°- Le conseil décide d'associer le Noël des enfants à la cérémonie des vœux au mois de janvier 2016.

11°- Prend connaissance de diverses communications du Maire .

CRESSY ,le 10 novembre 2015

Le Maire
Jean-Pierre RAULO